

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Eléments de direction de chœur à l'école
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique et mouvement - . -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60 (cours théorique) 40 (stage d'observation et pratique)
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 pers.) Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : 1
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir mener des projets pour une chorale en milieu scolaire. 	

- Cerner le contexte (cours obligatoire, élèves très jeunes, qui ne lisent pas la musique, transmission orale, etc.).

Personnelles :

- Développer ses capacités à diriger un groupe.
- Développer son élocution et sa capacité à communiquer avec les élèves.
- Se montrer à l'aise. Pouvoir communiquer de façon non verbale et adopter une attitude stimulante.
- Développer son sens des responsabilités.
- Développer sa réflexion.
- Développer sa curiosité envers l'univers de l'enfant.
- Développer sa capacité à s'autoévaluer.

Pédagogiques :

- Comprendre les bases de didactique du chant (particularités de l'instrument voix, tessitures, physiologie, etc.).
- Acquérir des outils permettant de préparer une répétition chorale (répertoire, gestique de base).
- Développer l'adéquation entre les objectifs visés et un cadre de travail clair et sécurisant (règles énoncées à faire respecter, discipline, etc.).
- Cerner les objectifs applicables dans les cours collectifs à l'école primaire.
- Apprendre à mener un échauffement vocal collectif.
- Pratiquer des techniques d'apprentissage par audition.
- Apprendre à écouter la production du groupe tout en dirigeant.
- Développer ses aptitudes à s'adapter aux situations pédagogiques rencontrées.

Musicales :

- Utiliser ses capacités instrumentales et vocales pour mener le groupe de façon nuancée et vivante.
- Adapter les tempi, les tessitures et les dynamiques aux capacités vocales des enfants.
- Utiliser un vocabulaire musical adapté aux apprentissages.

5. Contenu et forme de l'enseignement

- Observation de cours : regard axé sur la construction de la répétition, sur l'attitude et le rôle de l'enseignant, sur la participation et la progression des élèves.
- Brève présentation du contexte scolaire et de son fonctionnement.
- Présentation des règles inhérentes à l'enseignement (sécurité, communication, etc.).
- Présentation du plan d'études.
- Discussions-débats au sujet des objectifs, des facultés mobilisées et de la progression des élèves.
- Développement de la réflexion.
- Présentation basique des caractéristiques physiologiques de la voix de l'enfant.
- Présentation des éléments à prendre en compte pour choisir le répertoire et préparer une répétition.
- Présentation des techniques de transmission « par audition » (les élèves n'ont pas de partition et apprennent tout par cœur).
- Propositions d'outils pour mettre le chœur en mouvement.
- Recherches pour construire un échauffement vocal.
- Recherche de répertoire adapté aux enfants pour deux tranches d'âges différentes : 6-8 ans / 9-11 ans.
- Séquences pratiques pour mener un groupe.
- Collection d'outils pédagogiques favorisant la progression des élèves.
- Travaux écrits liés à des observations et débouchant sur une analyse personnelle.

- Travail personnel de mise en page d'une partition pour les élèves (à distribuer en classe).
- Exercices au piano pour soutenir l'apprentissage d'un chant (ce module ne remplace en aucun cas le cours « accompagnement de chansons » qui est un complément indispensable).

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Autre(s) :

Examen acquis / non acquis

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Production écrite

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

L'évaluation prend en compte :

- La présence aux cours, observation et participation orale aux discussions et réflexions.
- Au minimum 4 interventions dans le semestre face au groupe d'enfants.

Des travaux écrits à rendre dans les délais.

COMPOSITION DU JURY

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

(Maître de stage)

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Marie-Pierre DUCEAU-CLERTANTt, Émilie CURT

11. Validation du descriptif

Date de validation	2024
---------------------------	------

Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
-------------------------------	------------------------------------